

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Décision du 5 juillet 2024 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

NOR : TECR2431276S

Par décision du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique en date du 5 juillet 2024, en application de l'article L. 222-2 du code de l'énergie, est prononcée à l'encontre de la société HELLIO SOLUTIONS, de numéro SIREN 749891214, dont le siège social est situé 50, rue Madame-de-Sanzillon, 92110 Clichy :

- une sanction péquinaire de 2 396 844 € ;
- l'annulation d'un volume de 384 653 500 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie et d'un volume de 2 397 900 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.